

[Texte]

qu'il y a des statistiques, dis-je, qui prouvent qu'on est intéressé à les garder?

Ms Hynna: The only thing I can remember . . . I used to work for the Canadian Human Rights Commission. Some very good information came from a couple of companies that showed . . . it was a chemical company, DuPont. That is pretty dated by now. Have you not seen the DuPont information on their disabled employees? It showed that they were stable, etc.. I do not know if there is more recent information, John..

Mr. Strome: There are no recent studies per se. There has been information provided from large corporations, such as IBM and Xerox, in their annual reports. It has then been sort of separated into a brochure that is available, highlighting their exposure to disabled people and the results they find. All these results, by the way, are very encouraging, because it demystifies all those myths that society was used to regarding the safety aspects, absenteeism, dedication to work, and progression through the occupations.

M. Joncas: Merci, monsieur le président.

The Chairman: Mr. Halliday.

Mr. Halliday: Thank you, Mr. Chairman.

There are three points to be made. The first is a comment and perhaps a response to my colleague, Mr. de Corneille, who quite justifiably pointed out what he and his party seem to feel are weaknesses in Bill C-62.

I do not dispute the facts he has put on the table, as it were. I have some personal reservations about how we should be addressing this problem. I think Canadians, by and large, prefer to use persuasion over mandatory rules, where possible. For that reason, I do not take too much exception to Bill C-62 at the present time.

I would remind the committee that Mr. de Corneille's party had about three years following the tabling of the *Obstacles* report when the Liberals might have done something in this area, but chose not to do anything, if I am not mistaken. It is a tough problem. It is a difficult problem for any government to face, no matter which party it is.

I just wanted to get that on the record, because I know Mr. de Corneille is a very reasonable man who would want to have both sides put forward.

The Chairman: All right. The second point is . . .

Mr. Halliday: The second point is a question to our witnesses. I am wondering if at any time they or other officials of the department have occasion to liaise with the Secretary of State, Disabled Persons Secretariat. If so, in what way is this done and over what sorts of issues? I am wondering whether they have been approached yet by the Secretary of State with regard to the report that we as a country must make to the UN by next year on the Decade for Disabled People. It is an interim report required next year. I am anxious to know that we are doing something about it. I am wondering whether you people have been consulted about it from the point of view of disabled people and employment.

[Traduction]

Mme Hynna: Tout ce dont je me souviens . . . et je travaillais anciennement à la Commission des droits de la personne. Une ou deux sociétés nous ont fait savoir . . . Je pense qu'il s'agissait de DuPont, une société de produits chimiques. Ces données sont assez anciennes, maintenant. N'avez-vous pas vu les données de DuPont sur leurs employés handicapés? Ces données montrent combien ces employés étaient stables, et caetera. Je ne sais pas s'il y a des renseignements plus récents. John . . .

M. Strome: Il n'y a pas d'études récentes comme telles. De grosses sociétés comme IBM ou Xérox publient des renseignements dans leurs rapports annuels. Il s'agit en fait d'un dépliant à part expliquant leurs activités auprès des personnes handicapées et les résultats obtenus. Tous ces résultats sont très encourageants et servent à démentir toutes les fausses impressions que nourrit la société à l'égard de l'aspect sécuritaire, de l'absentéisme, du dévouement et de l'avancement de ces personnes.

Mr. Joncas: Thank you, Mr. Chairman.

Le président: Monsieur Halliday.

M. Halliday: Merci beaucoup, monsieur le président.

J'ai trois observations à faire. La première est plus ou moins une réponse à ce que M. de Corneille a dit tout à l'heure au sujet de la perception qu'ils ont, lui et son parti, des lacunes du projet de loi C-62.

Je ne nie pas les faits qu'il a avancés. J'ai quelques réserves cependant sur notre approche à cette situation. En règle générale, les Canadiens préfèrent convaincre les gens plutôt que de leur imposer des règlements. C'est pourquoi je ne m'oppose pas trop au projet de loi C-62 en ce moment.

Je tiens cependant à rappeler au Comité que le parti de M. de Corneille a eu trois ans pour donner suite aux recommandations du rapport «Obstacles». Mais ils n'ont rien fait. C'est un problème très complexe pour le gouvernement, quel que soit le parti au pouvoir.

Je tenais à le signaler pour les fins du compte rendu car je sais que M. de Corneille est une personne très raisonnable qui tient à ce que tous les faits soient connus.

Le président: D'accord. Votre second point . . .

M. Halliday: J'ai une question pour nos témoins. J'aimerais savoir si eux ou d'autres fonctionnaires du ministère sont en rapport avec le Secrétariat des personnes handicapées du Secrétariat d'État. Dans l'affirmative, comment se déroulent ces rencontres et quelles sont les questions qui font l'objet de débats? Le Secrétariat d'État a-t-il communiqué avec vous pour discuter du rapport que le Canada devrait déposer aux Nations Unies d'ici l'année prochaine sur la Décennie des personnes handicapées. Un rapport intérimaire doit être déposé l'année prochaine. J'aimerais bien savoir ce que nous allons faire. Je suis curieux de savoir si l'on vous a consultés pour discuter de la situation de l'emploi des personnes handicapées.